



DOSSIER FLEX-OFFICE

Informations aux salariés des établissements de Framatome Lyon et Courbevoie

La Direction Générale souhaite déployer un projet d'évolution de la charte d'aménagement des établissements tertiaires avec comme principale mesure le déploiement du « flex-office ».

Le 26 novembre 2020, lors d'un Comité Social et Economique Central (CSEC), l'ensemble des Organisations Syndicales a pris connaissance de ce projet. Le processus d'information-consultation est donc lancé officiellement.

Toutes les Organisations Syndicales Framatome souhaitent rappeler qu'elles sont opposées à la mise en place du Flex-office ! Dès l'ouverture du CSEC l'ensemble des élus ont déclenché une expertise par un cabinet indépendant afin d'avoir une vision externe et neutre sur ce vaste projet relatif à une nouvelle organisation du travail. L'expertise sera rendue aux élus début février et le CSEC sera consulté le 17 février 2021.

Après concertation, l'intersyndicale **CFDT, CFE-CGC, FO et CGT** vous proposera, dès la rentrée de janvier 2021, de participer à un questionnaire anonyme afin de recueillir votre vision sur ce projet et les conséquences associées.

Nous comptons sur une participation massive afin d'obtenir un maximum d'arguments pour que la Direction reconsidère son projet, et pour décider des formes d'actions que vous souhaiteriez mener pour vous faire entendre.

Aidez-nous, aidez-vous à faire bouger les lignes.

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année malgré le
contexte difficile et vous donnons rendez-vous en 2021.**